FLEURISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

10 OCTOBRE 2018 – COLLÈGE DE FORTSCHWIHR



CONCOURS ÉCOJARDINIER

- Du 01 au 30 octobre 2018
- Cible : Grand Public







SOMMAIRE

- I. NOUVELLE RÉGLEMENTATION
- 2. POURQUOI VÉGÉTALISER?
- 3. COMMENT VÉGÉTALISER ?
- 4. COMMUNICATION
- 5. CONCLUSION

RÉGLEMENTATION : ARRÊTÉ DU 27 JUIN 2011

PUBLIC	TYPES DE LIEUX	QUELS PRODUITS PHYTOSANITAIRES RESTENT UTILISABLES	
ENFANTS	Tous les espaces fréquentés par les élèves dans l'enceinte des établissements scolaires (cours de récréation, etc)	inflammables) et F+ (très facilement inflammables) AUTREMENT DIT: tous les produits sauf ceux dispensés de tout classement ou affectés seulement d'un classement de tout classement de tout classement des phrases de écotoxicologique de	UTILISABLES Les produits dispensés de tout classement ou dont la classification ne
	Tous les espaces habituellement fréquentés par les enfants dans l'enceinte des crèches, halte- garderie et centres de loisirs		
	Aires de jeux pour les enfants dans les parcs, jardins et espaces verts ouverts au public		comporte uniquement des phrases de risque écotoxicologique****
AUTRES PERSONNES VULNERABLES	A moins de 50m des bâtiments accueillant ou hébergeant ces personnes âgées, adultes handicapés ou des personnes atteintes de pathologies graves		
LE RESTE DU PUBLIC	Parcs, jardins et espaces verts, terrains de sport et de loisirs ouverts au public	INTERDITS Produits dont les substances actives sont cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR) de la catégorie 1a* ou 1b**. Ce sont des produits qui comportent au moins une des phrases de risque R45, R46, R49, R60 ou R61	UTILISABLES Si l'espace traité peut être fermé au moins 12h après le traitement : produits classés E, T+ et/ou T et certains de ceux classés Xn***

^{*} Les substances classées la selon le nouveau système CLP (Classification labelling and Packaging) sont des substances que l'on sait être cancérigènes pour l'homme. Suffisamment d'éléments permettent d'établir l'existence d'une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme à de telles substances et l'apparition d'un cancer.

^{**} Les substances classées Ib selon le nouveau système CLP (Classification labelling and Packaging) sont des substances devant être assimilées à des substances cancérigènes pour l'homme. Suffisamment d'éléments permettent de justifier une forte présomption que l'exposition de l'homme à de telles substances peut provoquer un cancer.

^{***} Les produits classés Xn ayant au moins une des phrases de risques R40 (H351), R68 (H341 ou H371), R62 (H361f), R63 (H361d), R48/21 (H373), R48/20/21 (H373) ou R48/20/21/22 (H373)

^{****} Les produits ayant au moins une des phrases de risques: R50 (H400), R51 (H411), R52 (H412), R53 (H413), R54, R55, R56, R57, R58, R59 (EUH059).

RÉGLEMENTATION : LOI LABBÉ – LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Optimisation du temps de travail





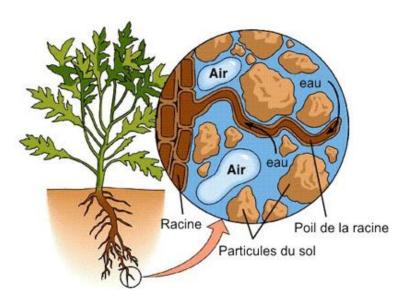


SOMMAIRE

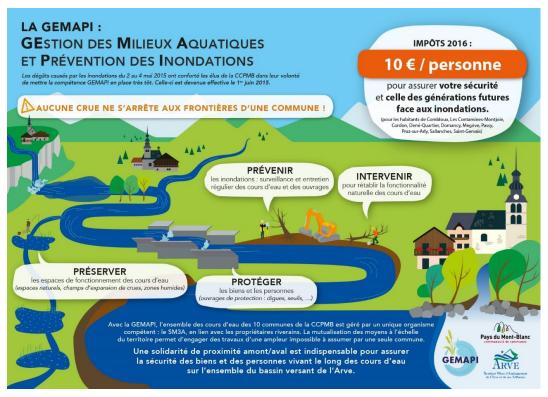
- I. NOUVELLE RÉGLEMENTATION
- 2. POURQUOI VÉGÉTALISER?
- 3. COMMENT VÉGÉTALISER ?
- 4. COMMUNICATION
- 5. CONCLUSION

Facilitation de la gestion des eaux pluviales





Gestion des crues et du ruissellement

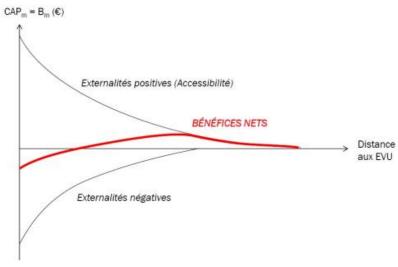


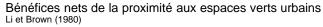
Épuration naturelle de l'eau





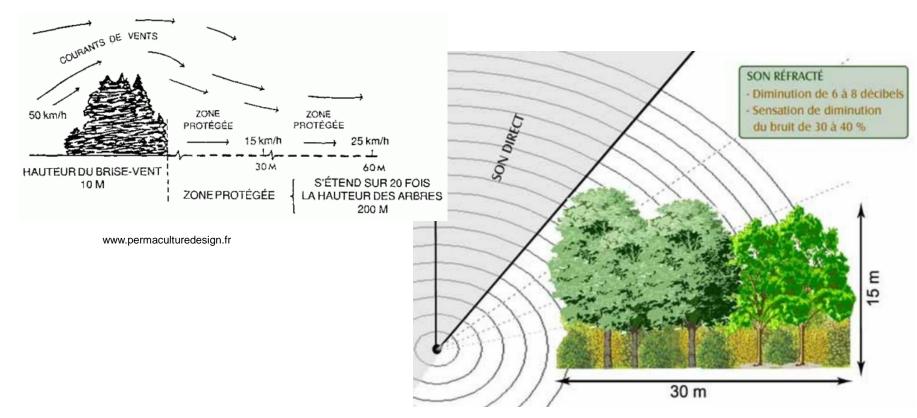
Bien-être des riverains



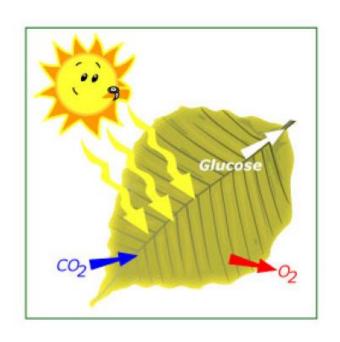


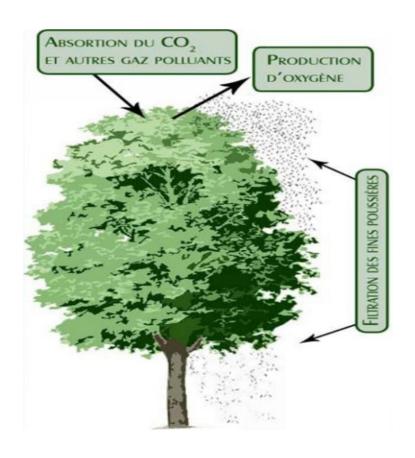


Diminution de la pollution sonore, visuelle et des corridors venteux



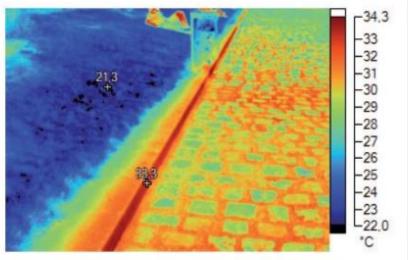
Qualité de l'air et bilan carbone





Diminution de la température





Biodiversité: préservation des espèces

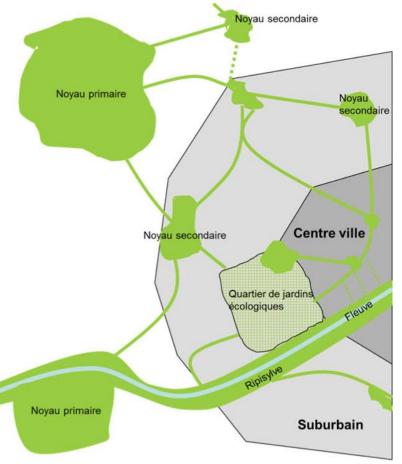




- Favoriser les espèces mellifère
- Étaler les fructifications afin de nourrir les oiseaux
- Plantes hôtes et refuges

Restauration d'une trame verte



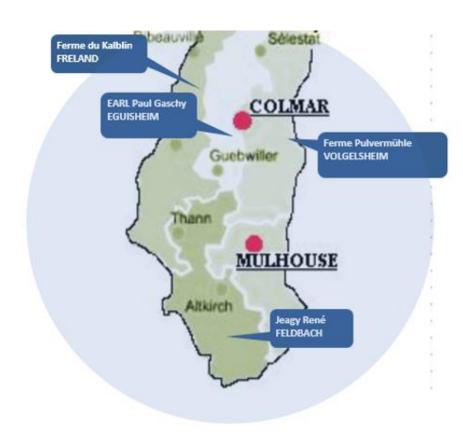


www.revue-openfield.net

Le projet Réseau Fermes Bio-Diversité (2018 – 2019)

Inclure les gestionnaires d'espaces publics et privés dans l'amélioration de la biodiversité et faire vivre la trame verte et bleue dans les territoires.

- Rencontrer pour créer des partenariats
- Evaluer pour formuler des préconisations de gestion
- Accompagner les acteurs volontaires
- Capitaliser les expériences



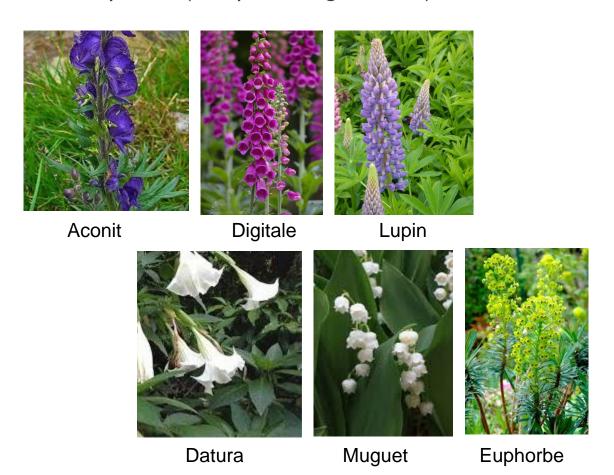


SOMMAIRE

- I. NOUVELLE RÉGLEMENTATION
- 2. POURQUOI VÉGÉTALISER?
- 3. COMMENT VÉGÉTALISER ?
- 4. COMMUNICATION
- 5. CONCLUSION

CONTEXTE EN MILIEU SCOLAIRE

Éviter certaines plantes (toxiques, allergisantes...)



CONTEXTE EN MILIEU SCOLAIRE

- Vacances en juillet/août
- Peu d'arrosage et d'entretien
- Réduction des budgets





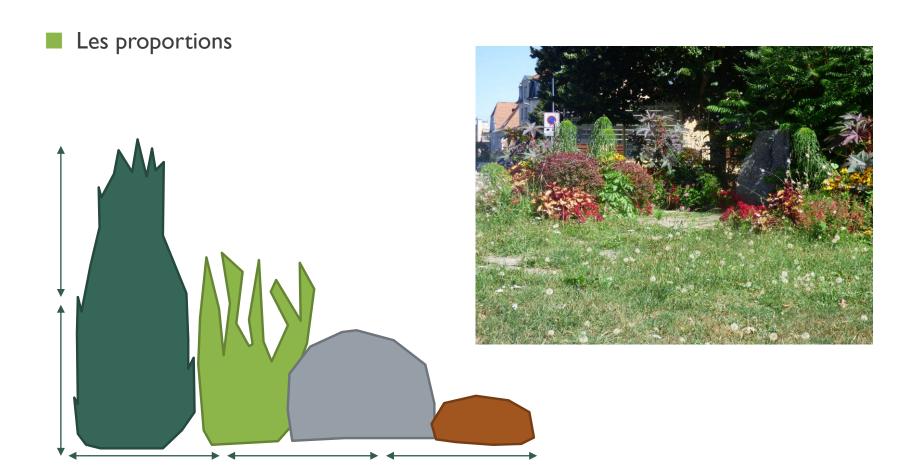
CONCEPTION D'UN MASSIF

Varier formes, textures, floraisons longues, feuillages persistants, plantes cespiteuses (non envahissantes), un port compact, un feuillage coloré, la forme (érigé, arrondi, en fontaine).



UN BEAU MASSIF EST BEAU MEME SUR PHOTO NOIR ET BLANC

LES PROPORTIONS



LE VOLUME ET LES FORMES

- Volume structuré (rose trémière, acanthe, rhubarbe, bouillon blanc, buis, noisetier, cornouiller mâle...) / grimpantes sur structures (chèvrefeuilles, houblon, vigne, clématites...)
- Plantes aériennes (gypsophiles, lins, camomilles)
- Couvre-sol basses (lamiers, lierres, menthes, sauge officinale, bugle rampante, céraiste tomenteux)



LES PLANTES STRUCTURANTES : ÉPIS, BOULES...









Pin - persistant

Cornouiller mâle - février à mars

Forsythia – mars à avril

Fusain - feuillage d'automne









Iris - mars à août



Sauge officinale - mai à décembre



Polygonatum - avril à juin

FORMES VAPOREUSES ET AÉRIENNES



Linum perenne – mai à juillet



Meum athamanticum – mai à juin





Graminées



Tellima grandiflora – mai à juillet



Centranthe (fausse valériane) - mai à novembre



Heucherella tiarelloides mai à juin



Heuchera micrantha - mai à juillet

LES COUVRE-SOL BASSES



Corbeille-d'or (Alyssum) - avril-mai

Potentilla aurea - mai à juin

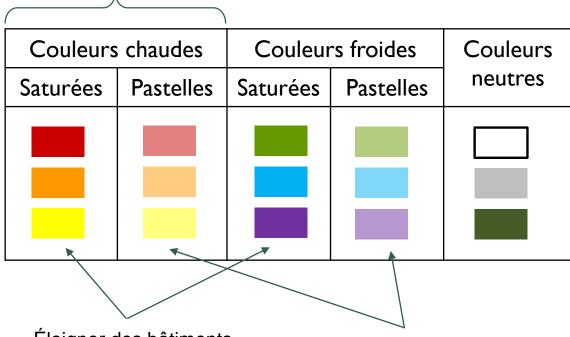
Arabis - avril à mai

Aubrieta – mars à juin

Bugle (Ajuga) – mai à juin

LES COULEURS

structurent un massif



Éloigner des bâtiments

Couleurs pastelles plus proches

LES ASSOCIATIONS DE COULEURS

Dégradé	Couleurs opposées	Une dominante et deux couleurs associées (+ une couleur neutre)	





DURÉE DE FLORAISON

■ Floraison longue (lavatères, asters, hellébores, géranium vivace...)









FLEURIR À L'AUTOMNE

- Automne: arbustes et bulbes (fusain d'Europe, chrysanthèmes, cyclamen, colchique, orpin des jardins...)
- Pensez aux dahlias : fleurissent jusqu'aux premières gelées
- Asters d'automne...
- Hiver: pensée vivace, houx, bruyères, perce-neige, buis, osier des vanniers...



Sédum spectabilis - septembre à octobre



Sauge officinale – mai à décembre



Tricyrtis hirta – septembre à octobre



Vinca difformis – septembre à octobre

Hellébore – novembre à avril

BULBES ET TUBERCULES D'AUTOMNE



Sternbergia lutea – septembre à octobre



Cyclamen de Naples - août à novembre





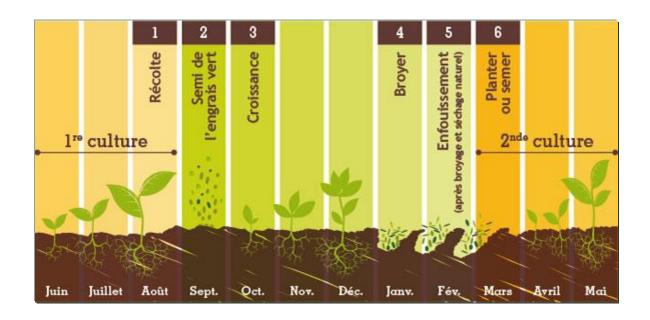


Dahlia - juillet à novembre

LES ENGRAIS VERTS

L'AZOTE EST FIXÉ PAR LES LÉGUMINEUSES

TRÈFLE, PHACÉLIE, VESCE...





ENFOUIR LA MATIÈRE ORGANIQUE

ENFOUISSEMENT TROP PROFOND = ANAÉROBIE = INHIBITION DE LA GERMINATION

ENGRAIS VERTS

- Amélioration des caractéristiques du sol avec des engrais verts (broyage et enfouissement de la biomasse)
- Implantation de vivaces ou alterner avec les annuelles



FLORAISON DE PRINTEMPS





FLORAISON DE PRINTEMPS

Primevère





Primula rosea - mars à avril

BULBES DE PRINTEMPS



Muscari – 15 à 20 cm – mars à mai



Narcisse - 15 à 40 cm - février à mai



Jonquille - 15 à 40 cm - février à mai



Tulipes - 10 à 75 cm - mars à mai



Jacinthe - 15 à 25 cm - mars à mai



Crocus - 5 à 15 cm - mars

FLEURISSEMENT: PLANTATION DE BULBES









SOMMAIRE

- I. NOUVELLE RÉGLEMENTATION
- 2. POURQUOI VÉGÉTALISER?
- 3. COMMENT VÉGÉTALISER ?
- 4. COMMUNICATION
- 5. CONCLUSION

COMMUNICATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Bulletin du lycée

Informations sur le nombre de passage des agents, du poids de déchets ramassé...

Participation des élèves volontaires dans le cadre de projets pédagogiques

Affichage / Flyers

Création de sentiers pédagogiques et botaniques

Panneaux sur sites

Concours photos, expositions, sorties nature...





SOMMAIRE

- I. NOUVELLE RÉGLEMENTATION
- 2. POURQUOI VÉGÉTALISER?
- 3. COMMENT VÉGÉTALISER ?
- 4. COMMUNICATION
- 5. CONCLUSION

CONCLUSION

Suite de la matinée

- Les prairies fleuries
- Les kit vivaces, bulbes, tapis de sedum



Gérard ROUBERT

ZI Ouest - Rue Georges Besse 67150 ERSTEIN

Tél: 06 07 49 25 90

E-mail: nungesser.roubert@gmail.com



MERCI DE VOTRE ATTENTION

LUCIE BOISSIER – CONSEILLÈRE ENVIRONNEMENT – FREDON ALSACE

